

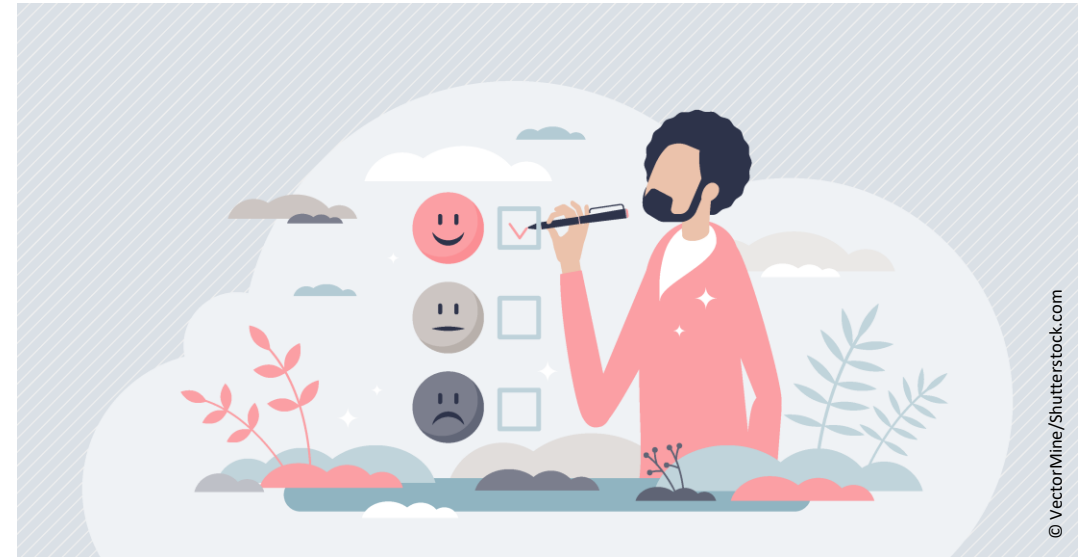


Indicateurs de suivi pour le Rapport périodique



A la fin de la session, les apprenants :

- ✓ Auront une **vision claire de l'utilisation prévue des indicateurs de suivi pour le Rapport périodique** afin d'améliorer le suivi des progrès accomplis par les États parties dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*
- ✓ Seront capables de **reconnaître la logique sous-jacente et le cadre analytique des indicateurs de suivi** pour le Rapport périodique
- ✓ Seront capables de relier les indicateurs de suivi au **processus de planification de la gestion** et au **système de suivi des biens du patrimoine mondial**



© VectorMine/Shutterstock.com

I. Objectif du cadre analytique pour le Rapport périodique

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

- i. État de conservation des biens du patrimoine mondial
- ii. Gestion
- iii. Gouvernance
- iv. Synergies
- v. Développement durable
- vi. Renforcement des capacités

III. Suivi au niveau du bien du patrimoine mondial

- i. Suivi et évaluation au niveau du bien
- ii. Suivi et rapports au niveau du bien
- iii. Sélection des indicateurs clefs



I. Objectif du cadre analytique pour le Rapport périodique

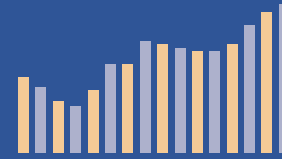
Objectifs généraux de l'exercice du Rapport périodique



1. Fournit une **évaluation de l'application de la Convention du patrimoine mondial** par l'État partie



2. Fournir une **évaluation du maintien dans le temps des valeurs** de patrimoine des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial



3. Fournir des **informations actualisées sur les biens du patrimoine Mondial** afin d'enregistrer l'évolution des circonstances et de l'état de conservation des biens



4. Fournir des **mécanismes pour la coopération régionale et l'échange d'informations et d'expériences** entre les États parties concernant la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial

Indicateurs de suivi

I. Objectif du cadre analytique pour le Rapport périodique

Objectif des indicateurs de suivi du Rapport périodique

Les indicateurs de suivi sont utilisés pour **évaluer le niveau de respect** de la *Convention* et de la *Recommandation de 1972* **par les Etats parties.**

Le Comité du patrimoine mondial a convenu des sujets suivants pour les indicateurs de suivi :

- État de conservation
- Efficacité de la gestion
- Adéquation entre le cadre juridique et les mécanismes de gouvernance
- Adéquation entre les ressources
- Contribution au développement durable
- Mise en œuvre des politiques du Comité du patrimoine mondial
- Renforcement des capacités

Les indicateurs de suivi couvrent les **éléments clefs de la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial***

Ils sont mis en place afin de :

- Renforcer le **cadre de la présentation des résultats**
- Améliorer le **suivi des progrès** accomplis par l'État partie dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*
- Fournir au Comité une vue **d'ensemble efficace des résultats pour la prise de décision**

I. Objectif du cadre analytique pour le Rapport périodique

Suivi et évaluation : clarification du terme « indicateur »

Les indicateurs de suivi sont utilisés comme des outils d'analyse :

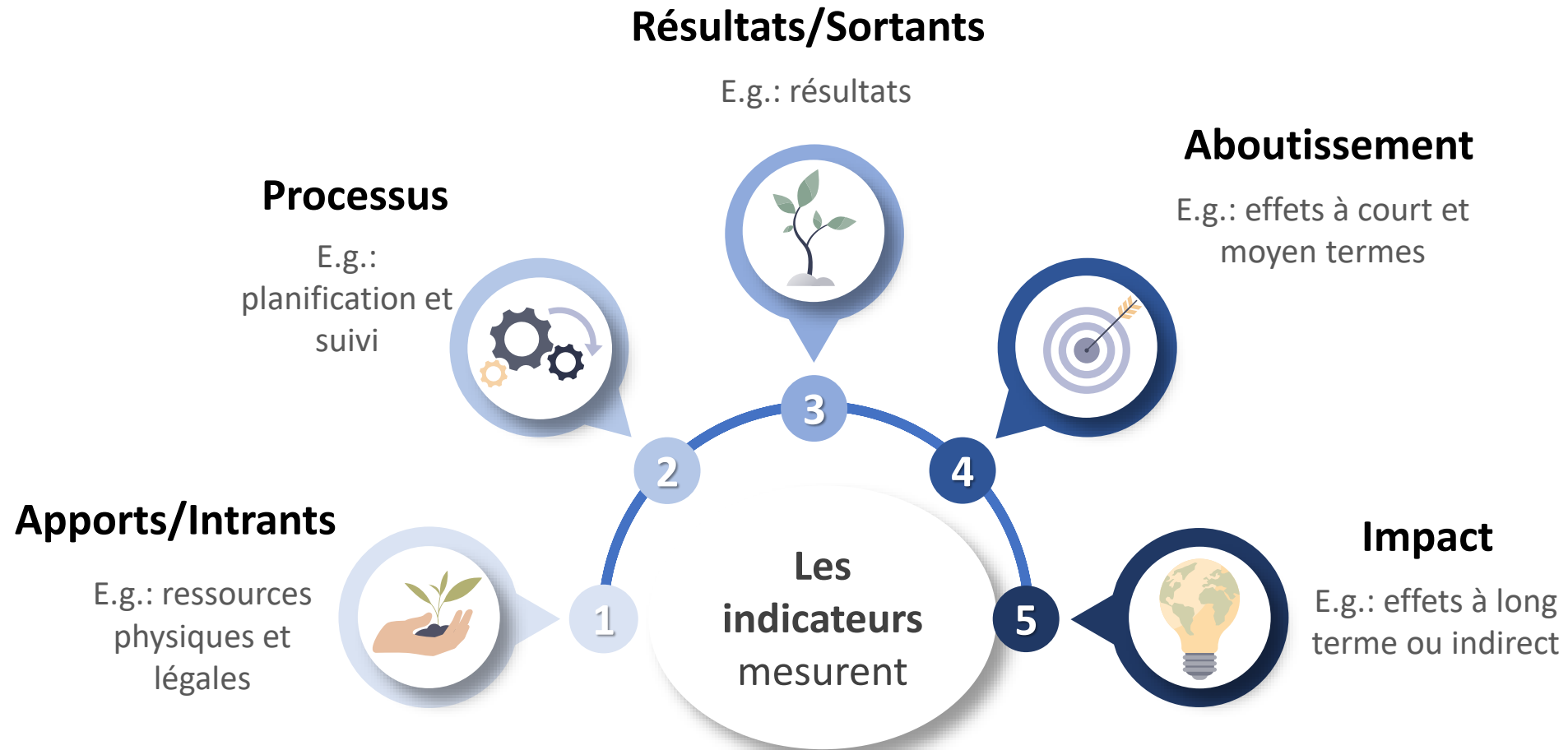
- **pour évaluer :**
 - l'application de la *Convention du patrimoine mondial* par l'État partie
 - si les critères du patrimoine mondial des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont maintenues dans le temps
 - et ce, en enregistrant l'évolution des circonstances et de l'état de conservation des biens
- **pour faciliter l'échange d'informations et d'expériences** entre les Etats parties concernant la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* et la conservation du patrimoine mondial

Un indicateur est :

- une **variable** (sa valeur change) ayant des caractéristiques de qualité, de quantité et de temps
- utilisée pour mesurer (calcul objectif de la valeur) directement ou indirectement :
 - des éléments clefs (intrants/apports, processus, extrants/résultats, résultats)
 - les changements dans une situation, qui ont été induits par une activité ou un ensemble d'activités
 - les progrès réalisés pour y remédier

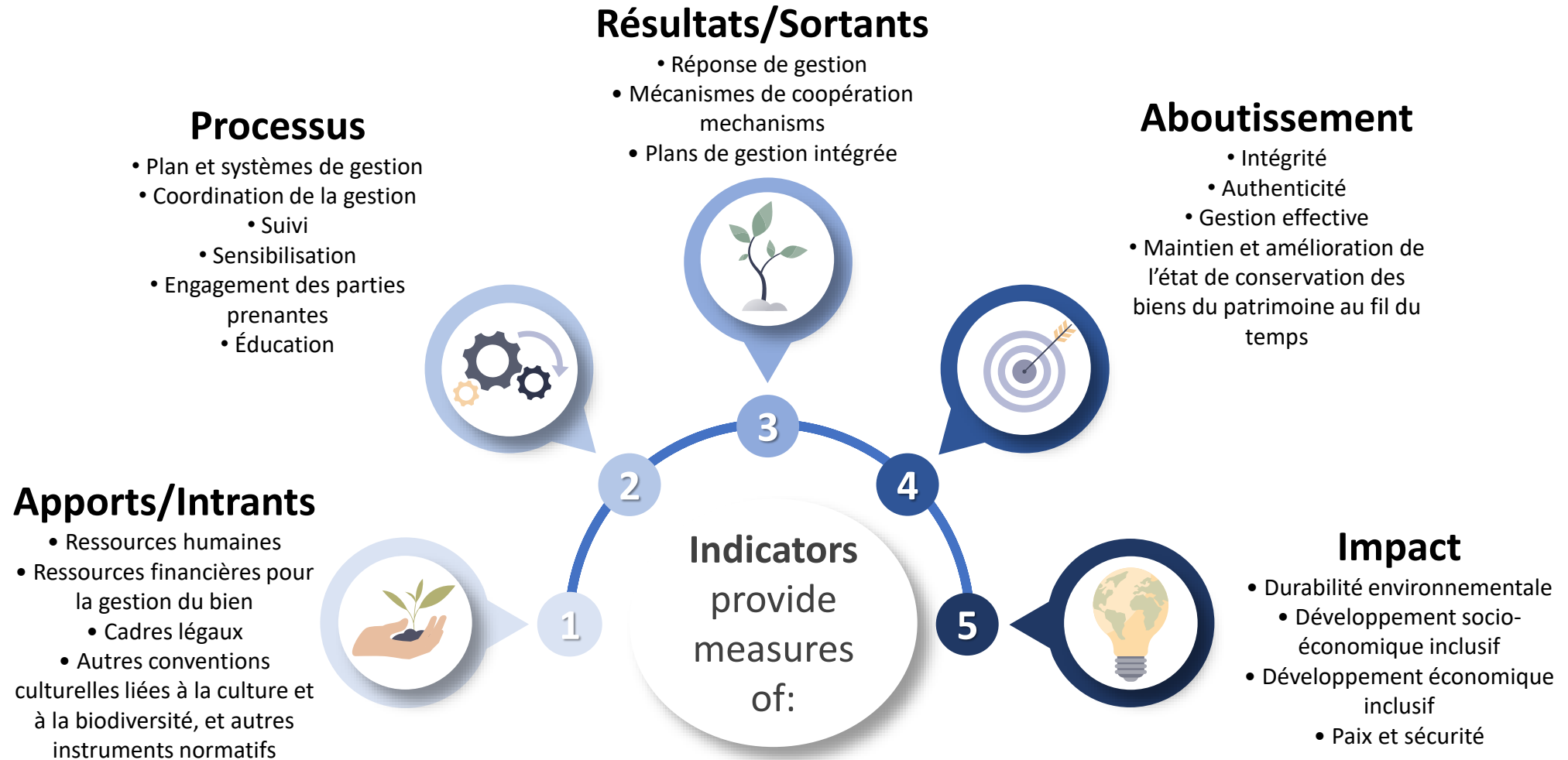
I. Objectif du cadre analytique pour le Rapport périodique

Clarification: indicators as measuring variables



I. Objectif du cadre analytique pour le Rapport périodique

Modèle logique sous-jacent

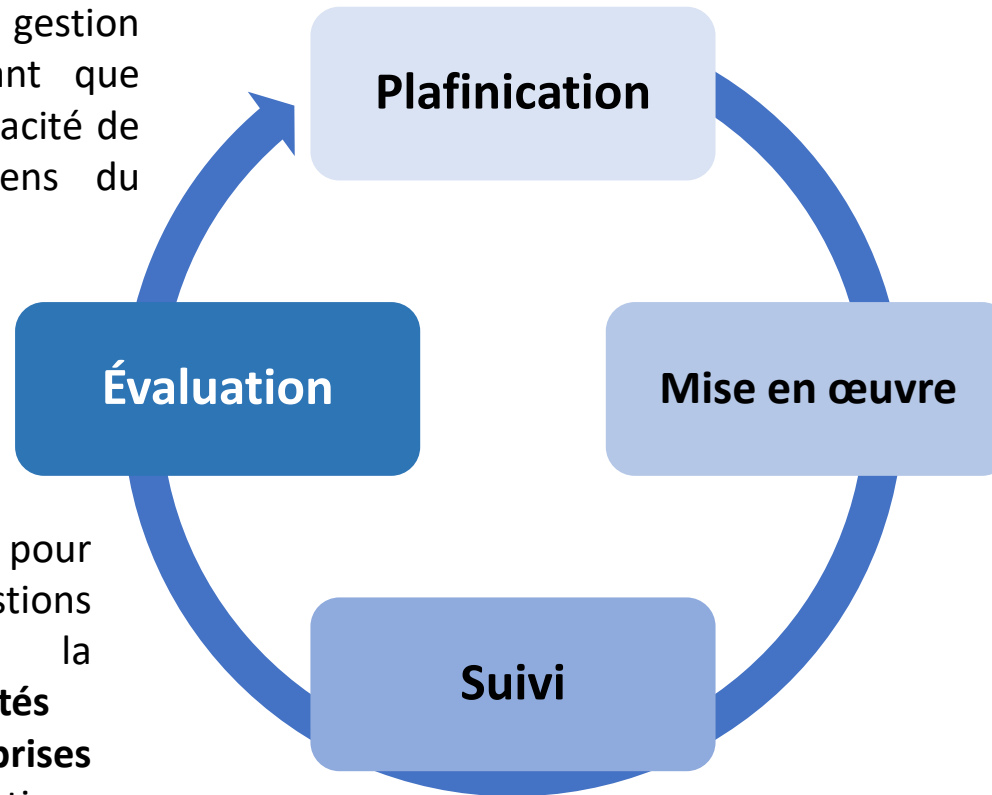


I. Objectif du cadre analytique pour le Rapport périodique

Clarification : processus de suivi et d'évaluation

- Examen du **plan de gestion** (ou du système de gestion documenté), en tant que facteur clef de l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial

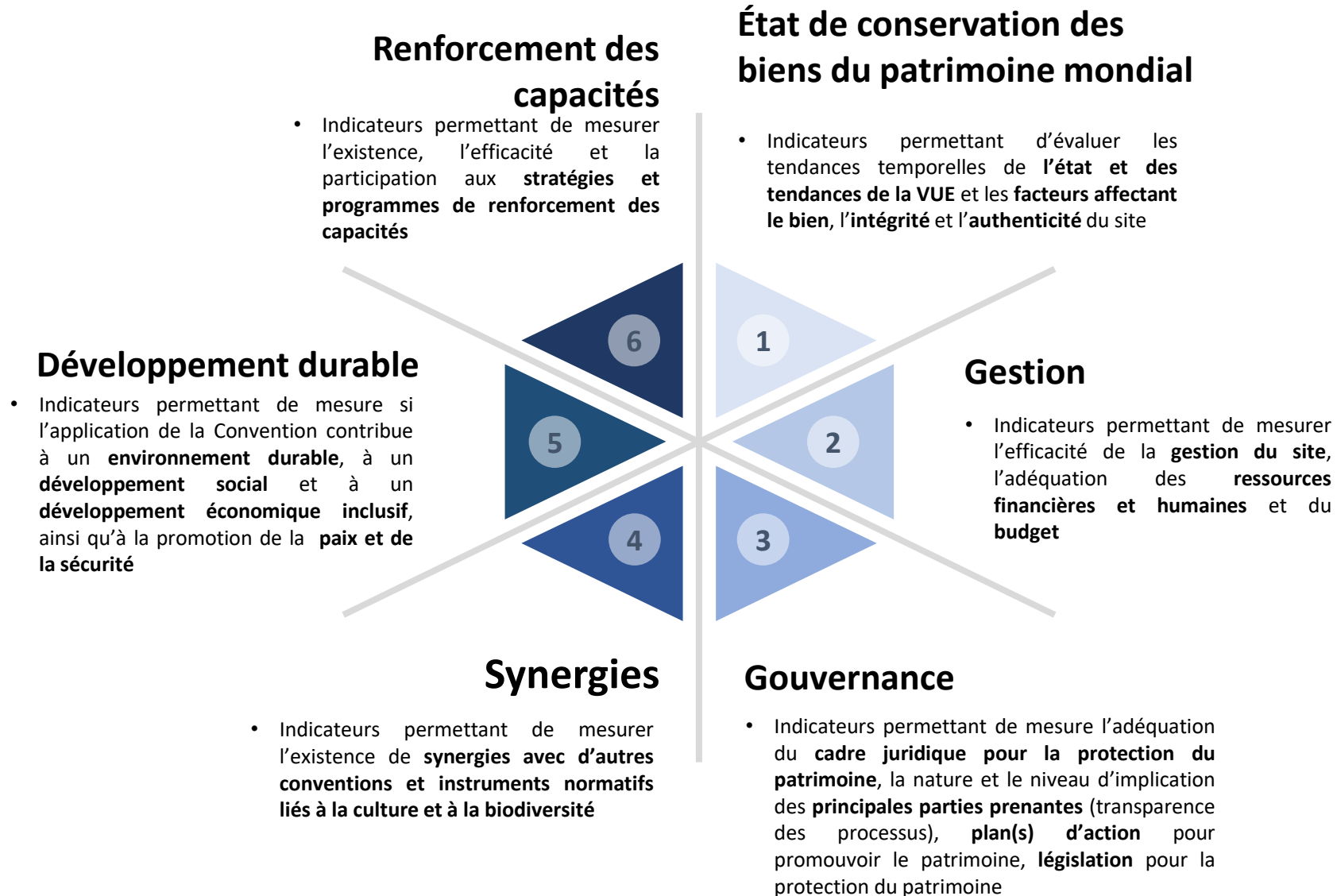
- Efforts analytiques pour répondre à des questions spécifiques sur la **performance des activités**
- Fournit des **leçons apprises** et des recommandations pour l'amélioration



- **Collecte d'information** permettant de vérifier si les résultats réels sont atteints comme prévu et d'identifier les **signaux d'alarme**

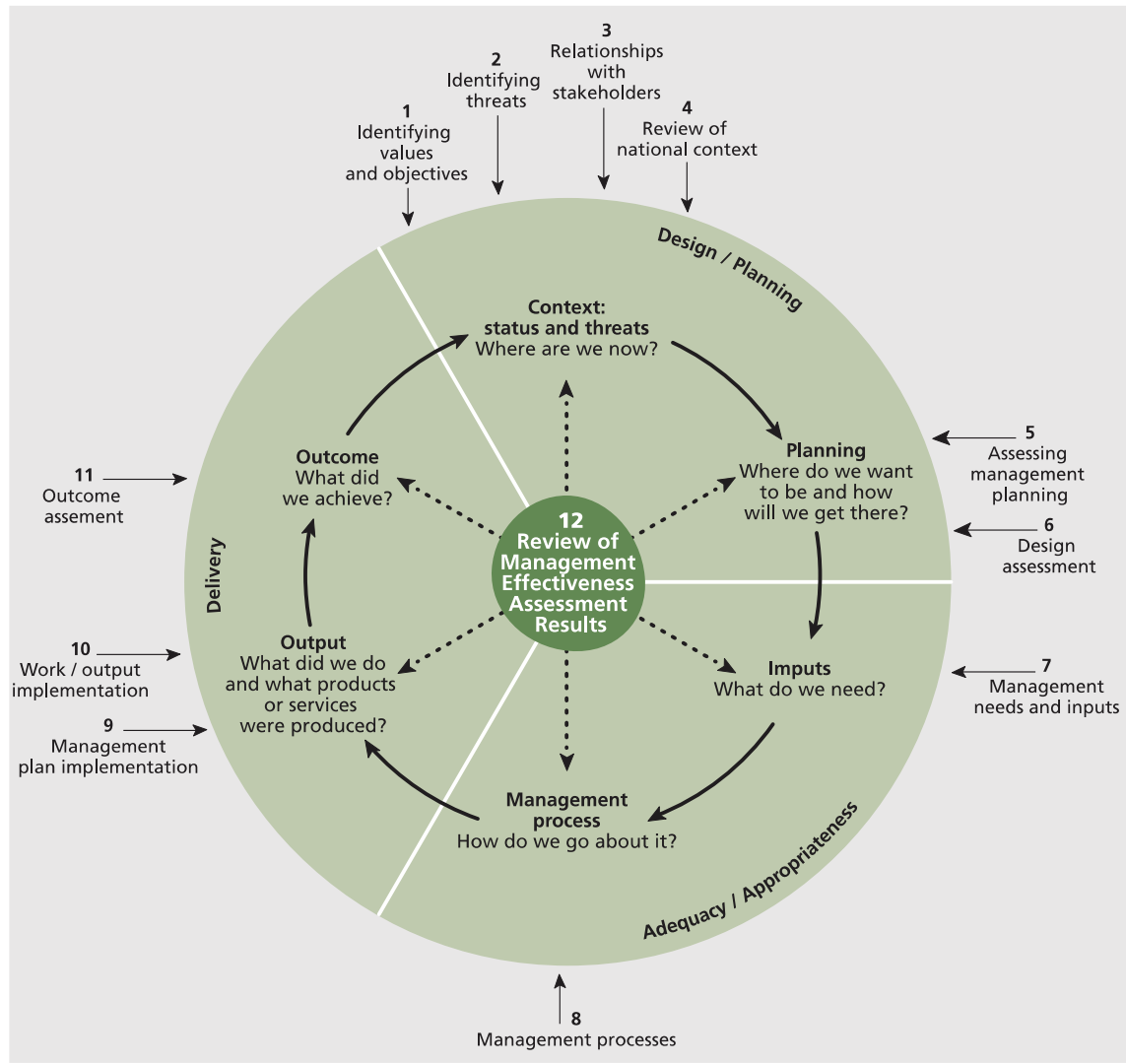
- La mise en œuvre prend la forme d'actions telles que l'**exécution de plans** pour répondre aux menaces, l'augmentation de la participation locale ou le renforcement de la gestion financière
- Cette phase implique la **constitution des résultats**

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique



II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Clarification : évaluer l'effectivité de la gestion



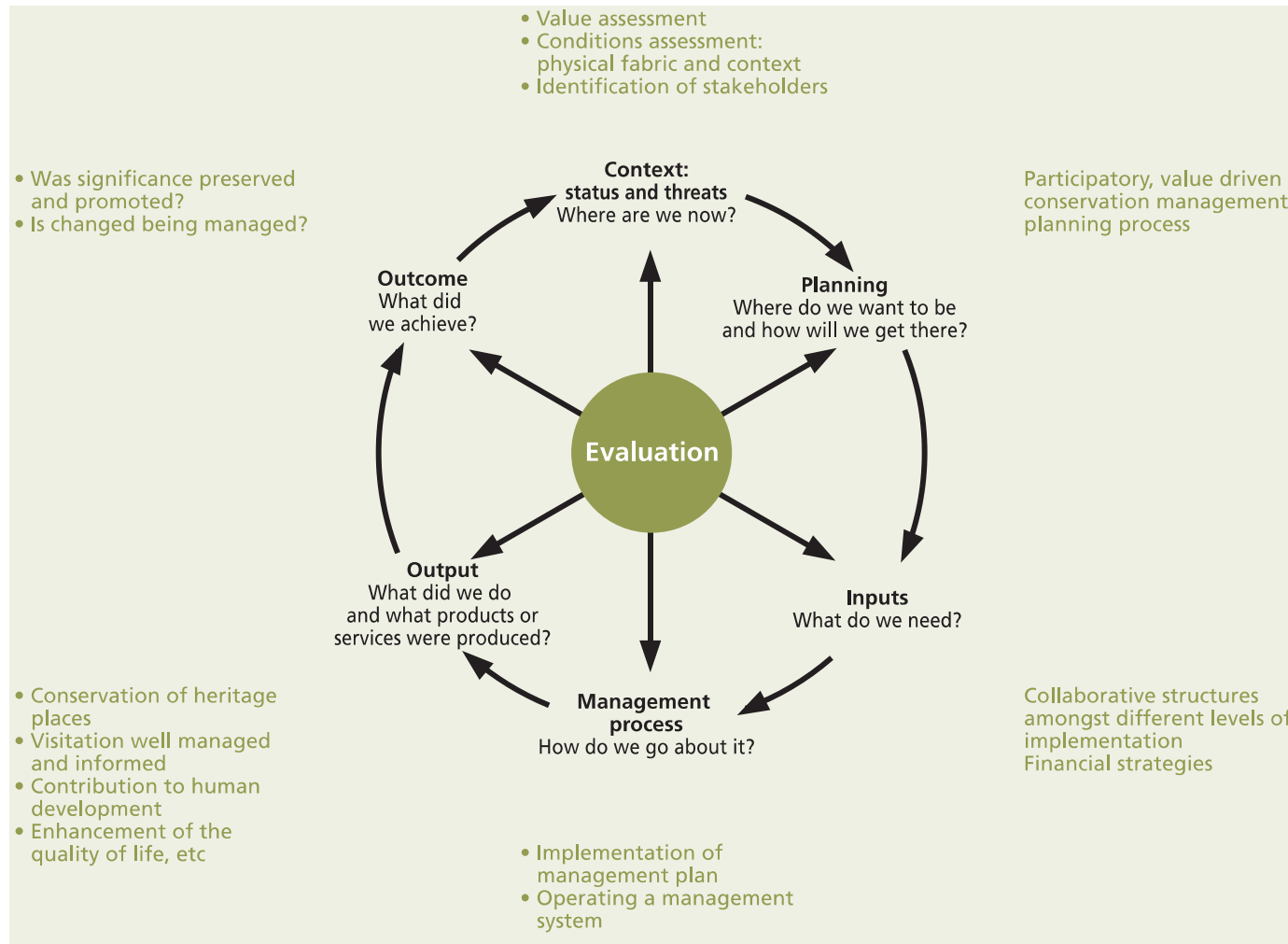
Relation entre les outils de la boîte à outils et le Cadre d'efficacité de gestion de la CMAP (page 79)



Gérer le patrimoine mondial naturel, UNESCO (2012)

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Clarification : appliquer la *Trousse à outils : Amélioration de notre patrimoine* aux sites culturels du patrimoine mondial



Similitudes entre la planification du patrimoine culturel et le cadre de la CMAP (page 90)

cahiers **23**
du patrimoine mondial

Trousse à outils : Amélioration de notre patrimoine
Evaluer l'efficacité de la gestion des sites naturels du patrimoine mondial

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Commission internationale pour le patrimoine mondial

UNITED NATIONS FOUNDATION

UICN

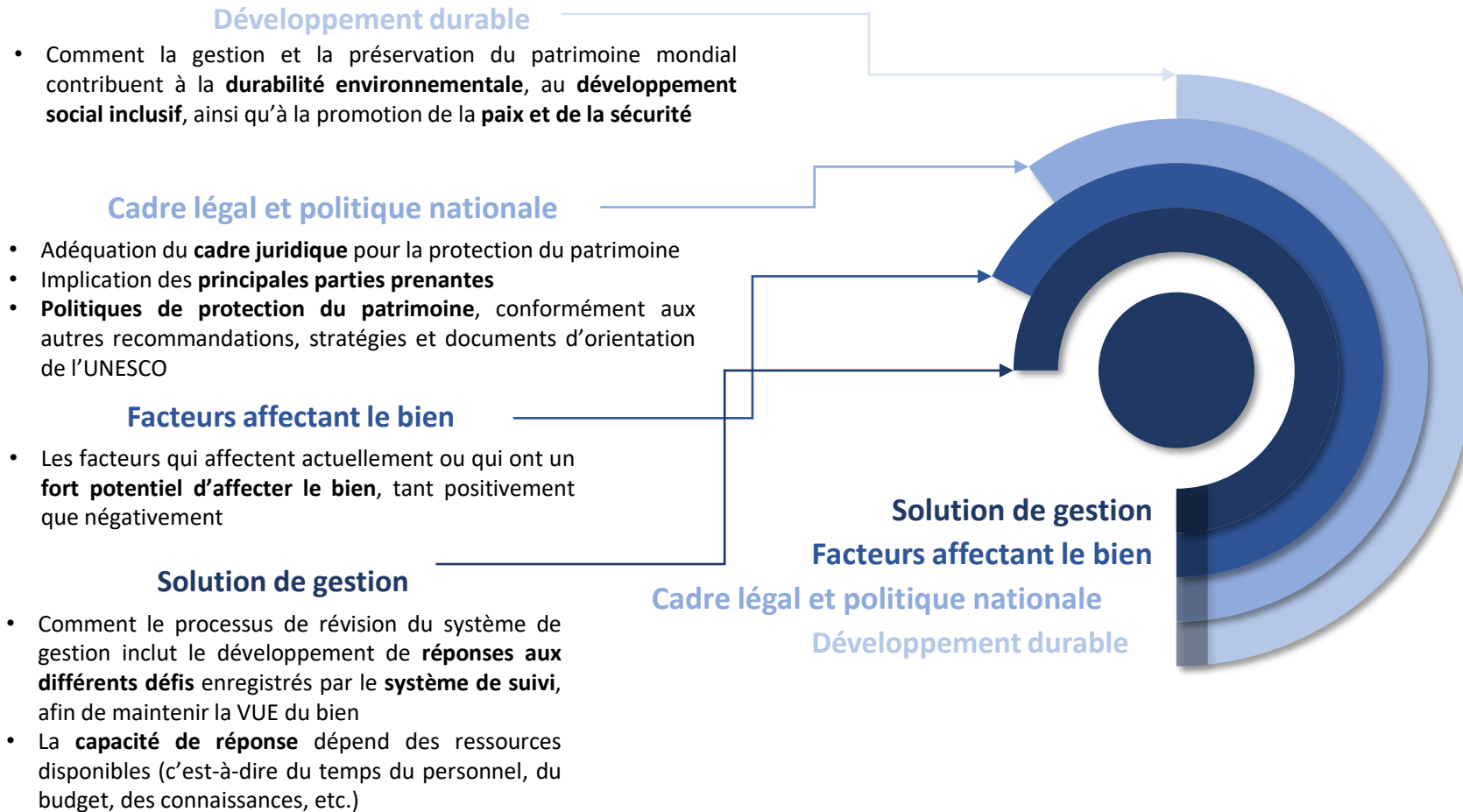
[Trousse à outils : Amélioration de notre patrimoine, évaluer l'efficacité de la gestion des sites naturels du patrimoine mondial, UNESCO \(2012\)](#)



unesco

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Le cadre conceptuel sous-jacent aux indicateurs de suivi du Rapport périodique

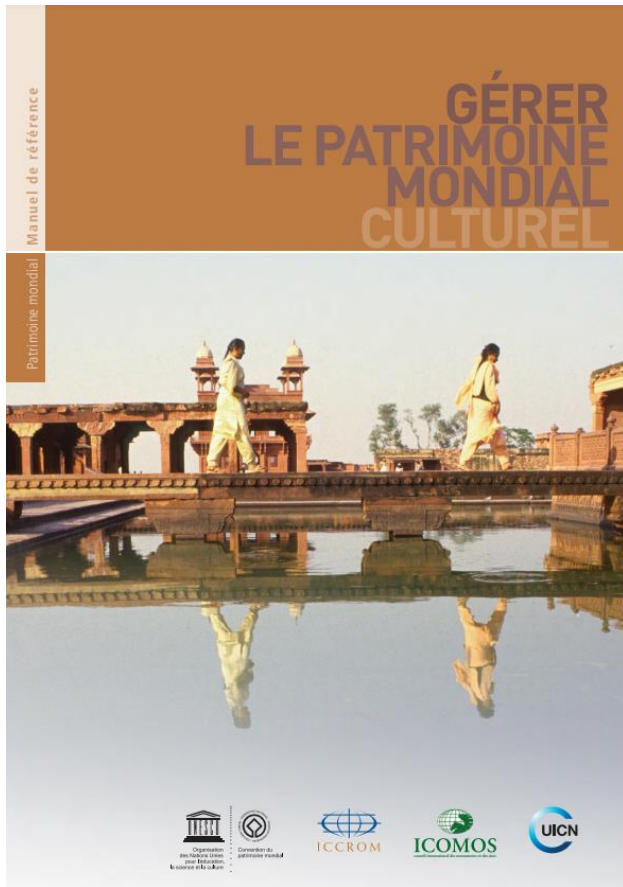


II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Clarification : solution et réponse de gestion

“ (Page 64): “Les points suivants aident à expliquer pourquoi un système de gestion du patrimoine doit se montrer réactif pour être efficace :

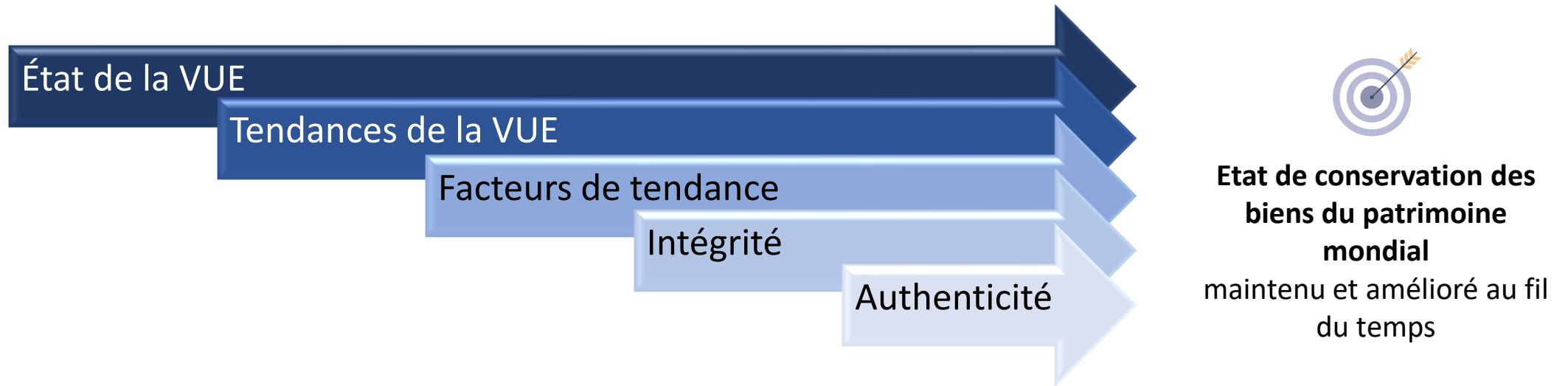
- **Epouser la diversité** : chaque système de gestion du patrimoine sera, dans une certaine mesure, unique, parce que conçu selon les besoins spécifiques du patrimoine qui le concerne, du contexte culturel, et de plus vastes facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Dans le cas du patrimoine mondial, voir les *Orientations* (paragraphe 110 des *Orientations*, section 3.3).
- **Clarté et coordination** : un système de gestion est cyclique ; son processus et ses réalisations sont évalués afin de pouvoir les ajuster aux activités en cours, et en tenir compte pour le cycle suivant. Interagissant avec d'autres systèmes de gestion ou certains de leurs éléments, il offre un résultat de gestion coordonné et efficace concernant les valeurs du patrimoine et, dans le cas du patrimoine mondial, la VUE.
- **Préparation aux risques** : un système de gestion doit être suffisamment flexible pour pouvoir traiter des événements imprévus, comme des catastrophes naturelles, ou des fluctuations au niveau des ressources financières ou humaines qui lui sont allouées.
- **Une approche participative** : une compréhension commune du bien et de son importance, partagée par tous les acteurs concernés, et la participation de ces derniers aux processus de gestion, peuvent modifier radicalement la manière dont les fonctions d'un système de gestion sont exécutées. Cette approche engendre des processus patrimoniaux plus réactifs, et produit des extraits et des résultats qui sont davantage en phase avec les besoins réels du bien et des partis concernés. Elle promeut entre autres un rôle constructif pour que le patrimoine contribue à la société et au développement durable (voir section 2.3).
- **Le rôle du patrimoine dans le développement durable** : le fait d'établir un rôle actif pour le patrimoine concernant le développement durable produit de nombreux bénéfices mutuels, permettant au système de gestion de trouver plus efficacement un équilibre entre les besoins divers et rivaux, et de localiser de nouvelles formes de soutien susceptibles de renforcer les valeurs du patrimoine (voir section 3.3).



[Gérer le patrimoine mondial culturel](#), UNESCO (2013)

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème I: état de conservation des biens du patrimoine mondial



Objectifs du Rapport périodique :

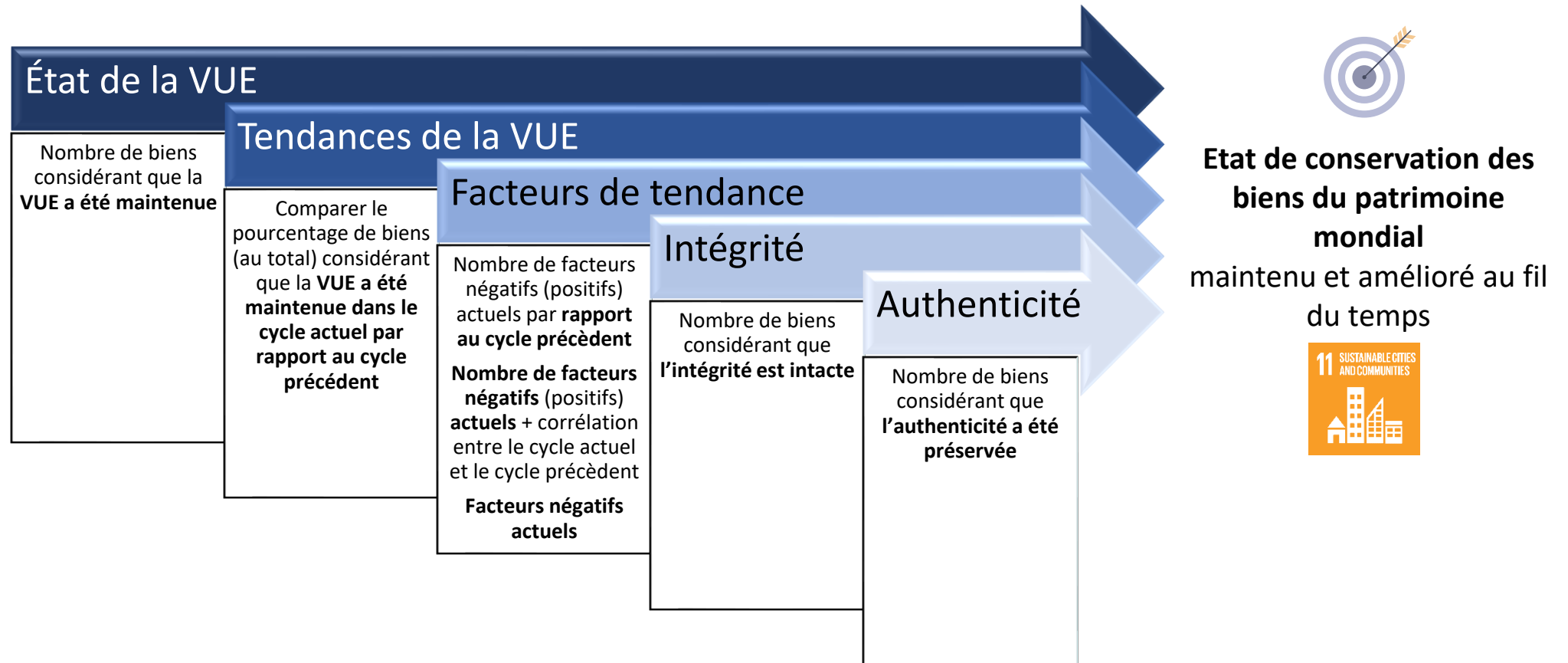
- ② Fournir une estimation du **maintien au cours du temps de la VUE des biens** inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

Periodic Reporting Objective:

- ③ Fournir des informations à jour sur les biens du patrimoine mondial afin d'enregistrer les **changements des conditions**

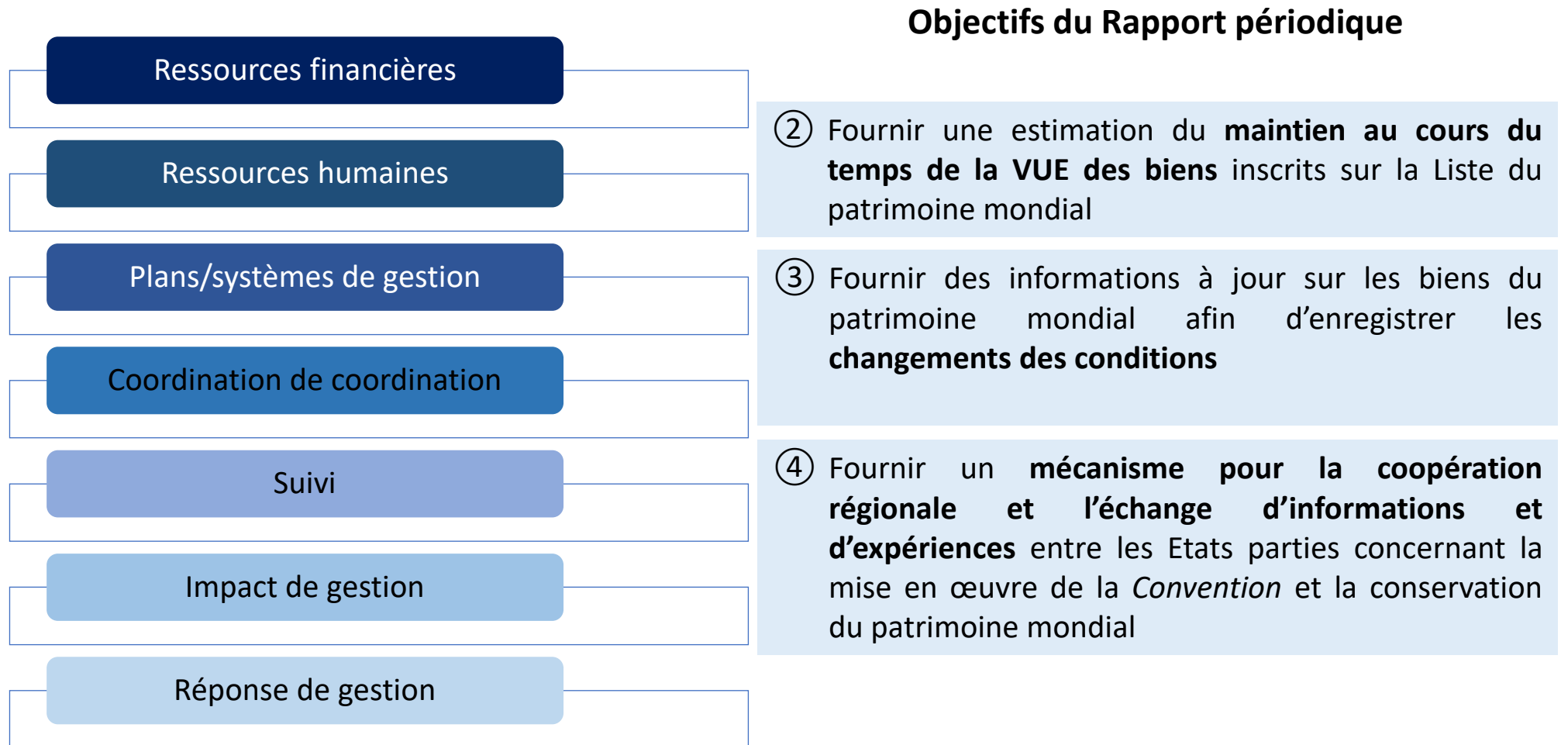
II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème I: état de conservation des biens du patrimoine mondial



II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème II: gestion



II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème II: gestion

Ressources financières

- Pourcentage des Etats parties considérant que le **budget disponible pour le patrimoine mondial est suffisant** pour répondre aux besoins actuels en matière de conservation, protection et de présentation

Ressources humaines

- Pourcentage des États parties considérant que les **ressources humaines disponibles sont suffisantes** pour répondre aux besoins actuels en matière de conservation du patrimoine culturel et/ou naturel

Plans/systèmes de gestion

- Nombre de biens disposant d'un **plan de gestion ou d'un système de gestion approprié**
- Nombre de biens pour lesquels le **système de gestion est entièrement mis en œuvre** et surveillé
- Nombre de biens pour lesquels le **système/plan de gestion est adéquat** pour maintenir la VUE du site



Amélioration
de l'efficacité
de la gestion

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème II: gestion

Coordination de la gestion

- Nombre de biens pour lesquelles il existe une **coordination adéquate entre tous les organismes/niveaux** impliqué dans la gestion du bien

Suivi

- Nombre de biens dotés d'un **programme officiel de suivi**
- Nombre de biens pour lesquels des **indicateurs ont été i) définis, et ii) utilisés**

Impact de gestion

- Nombre de biens pour lesquels les **activités de gestion** (en tant que facteur) ont un **impact actuel positif**
- Nombre de biens pour lesquels les **activités de gestion** (en tant que facteur) ont **i) un impact négatif actuel, et ii) un impact négatif potentiel**

Réponse de gestion

- Nombre de biens pour lesquels des **mesures sont prises pour répondre aux besoins de gestion prioritaires** identifiés dans le questionnaire du Rapport périodique

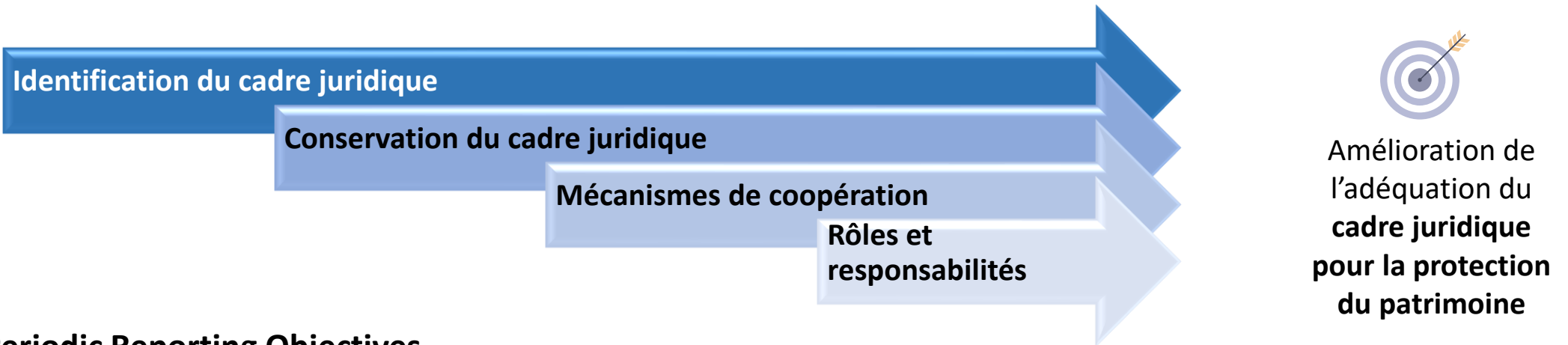


Amélioration
de l'efficacité
de la gestion



II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème III: gouvernance

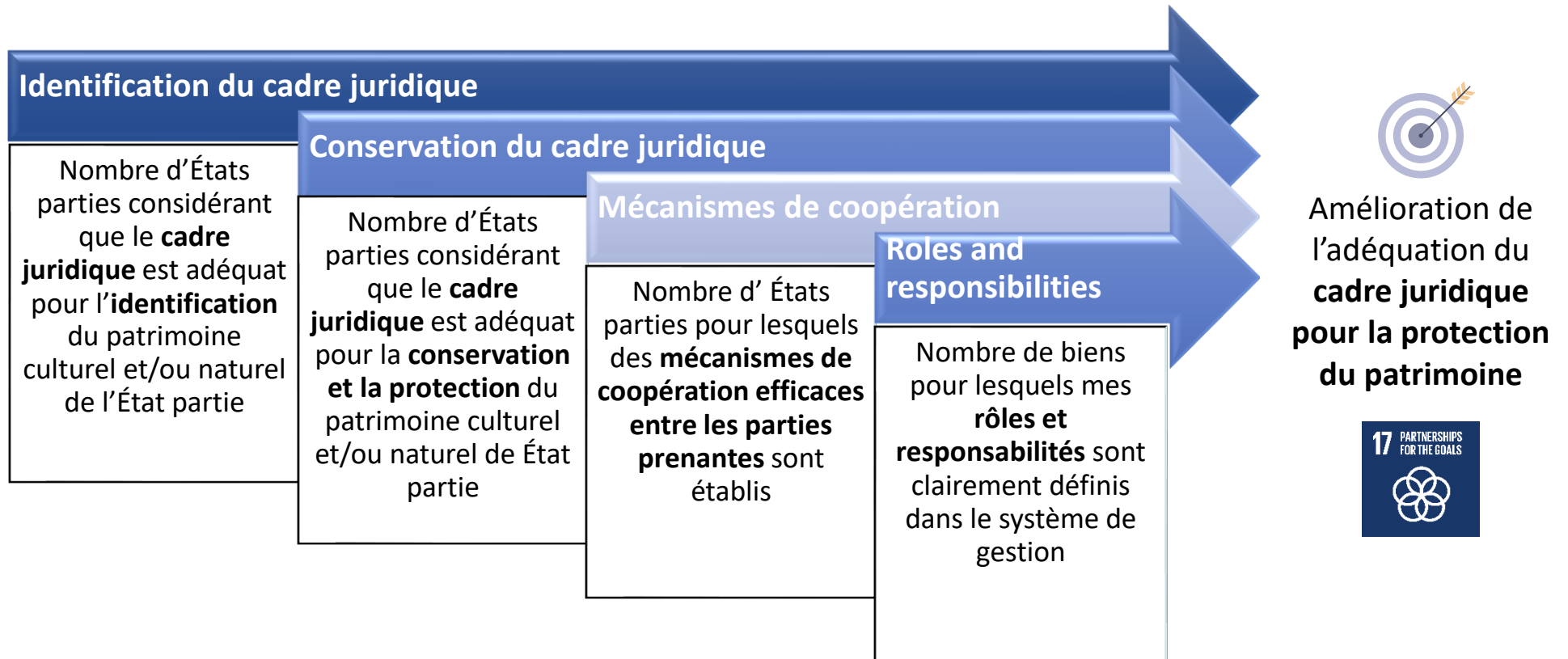


Periodic Reporting Objectives

- ① Fournir une estimation de l'**application de la *Convention du patrimoine mondial*** par l'État partie
- ② Fournir une estimation du **maintien au cours du temps de la VUE des biens** inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
- ③ Fournir des informations à jour sur les biens du patrimoine mondial afin d'enregistrer les **changements des conditions**
- ④ Fournir un **mécanisme pour la coopération régionale et l'échange d'informations et d'expériences** entre les États parties concernant la mise en œuvre de la *Convention* et la conservation du patrimoine mondial

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème III: gouvernance



II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème IV: synergies

- Parmi les États parties qui ont ratifié/adhère à des AME, des conventions et des programmes de l'UNESCO, le pourcentage de ceux qui **maintiennent la communication entre les points focaux du patrimoine mondial et les points focaux d'autres programmes/conventions** (résultats affichés par programme/convention)

- Nombre de biens du patrimoine Mondial ayant **plusieurs désignations** : le pourcentage de biens pour lesquels il existe une communication régulière ; le pourcentage de biens ayant un plan de gestion intégrée

- Nombre d' États parties utilisant les dispositions de la **Recommandation de 2011 sur le paysage urbain historique** pour établir des politiques ou des stratégies de protection de leur patrimoine culturel et naturel

- Nombre d' États parties utilisant la **Stratégie de réduction des risques de catastrophes sur les biens du patrimoine mondial** pour définir des politiques ou stratégies nationales de protection

- Nombre d' États parties utilisant le **Document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial** pour établir des politiques ou stratégies nationales de protection de leur patrimoine culturel et naturel



Renforcer les
synergies et la
coopération



Objectifs du
Rapport périodique



unesco

II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème V: développement durable

- **Nombre de biens pour lesquels le système/plan de gestion du bien du patrimoine mondial comprend une stratégie avec un plan d'action**, pour gérer les visiteurs, l'activité touristique et ses impact économiques, socioculturels et environnementaux dérivés

- **Nombre de propriétés pour lesquels les bénéfices du tourisme sont partagés avec les communautés locales**

- **Nombre d'États parties considérant que l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial contribue à la réalisation des objectifs de la politique de développement durable du patrimoine mondial et de l'Agenda 2030 pour le développement durable**

- **Nombre d'États parties qui intègrent effectivement la conservation et la protection du patrimoine culturel et naturel comme un élément stratégique dans les politiques et stratégies nationales de développement durable**

Objectifs du
Rapport périodique



**Sustainable tourism
and benefits to local
communities**

Effective contribution
to the **2030 Agenda**



II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème V: développement durable

- Pourcentage des **dépenses publiques annuelles totales** consacrées à l'identification, à la conservation, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel/naturel
- Pourcentage des dépenses publiques annuelles totales consacrées à **l'identification, la conservation, la protection et la mise en valeur** du patrimoine culturel/naturel est alloué par les **niveaux national/fédéral, provincial/régional et local**
- Nombre d' États parties pour lesquels une contribution et une **participation explicitement équilibrée entre les genres** ont été prises en compte **dans l'ensemble du processus** (listes indicatives, nominations, inscriptions)
- Nombre de biens dotés d'un **système de gestion comprenant un cadre formalisé pour la participation des femmes**
- Nombre de biens dotés de **programmes d'éducation et de sensibilisation visant les femmes**

Objectifs du Rapport périodique



Goal 11.4: Strengthen efforts to protect and safeguard the world's cultural and natural heritage



Gender balance/equity



II. Six domaines thématiques du cadre analytique pour le Rapport périodique

Indicateurs de suivi, thème VI: développement des capacités

- Nombre de biens ayant des **plans ou des programmes de renforcement des capacités spécifiques au site** qui développent l'expertise locale et qui contribuent au transfert de compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial

- Nombre d' États parties ayant une **stratégie nationale de renforcement des capacités** pour la conservation, la protection, la mise en valeur et la gestion du patrimoine mondial

- Nombre d' États parties ayant mis en œuvre une **stratégie nationale de renforcement des capacités**

- **Les 5 principaux besoins** en matière de renforcement des capacités identifiés par les Etats parties pour la conservation, la protection et la présentation du patrimoine culturel



Capacity building



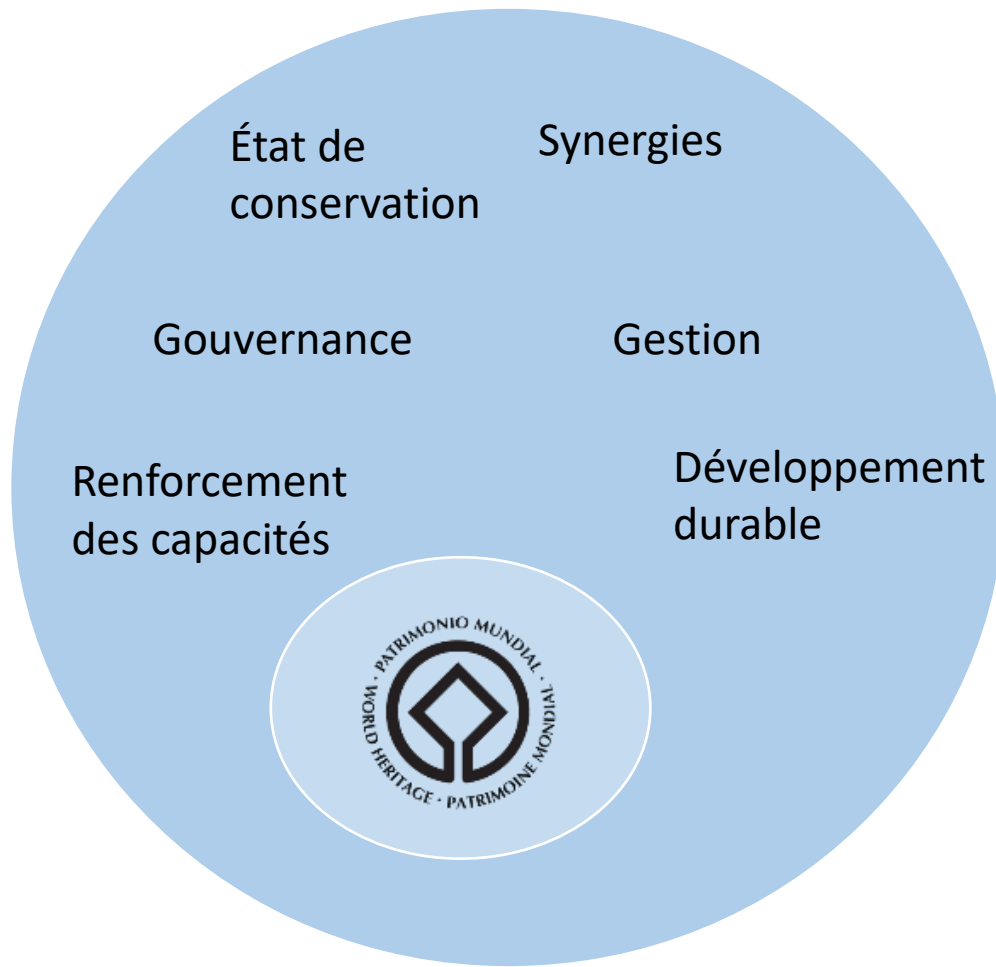
Objectifs du
Rapport périodique



unesco

III. Suivi au niveau du bien du patrimoine mondial

Clarification : niveaux des indicateurs de suivi



Rapport périodique : cadre du rapport des résultats

- Indicateurs de suivi définis dans le cadre analytique du Rapport périodique, mesurés après l'achèvement d'un cycle de Rapports périodiques, pour **évaluer le niveau de respect effectif de la Convention et de la Recommandation de 1972** par les États parties

Au niveau du bien

- Le suivi permet d'évaluer **l'état de conservation et l'interprétation du site** au cours d'une année donnée et de **mesurer les changements au fil du temps**. Il vise à fournir des données détaillées aux gestionnaires de site afin qu'ils puissent améliorer la protection, l'interprétation et la gestion du site
- Suivi pour l'établissement de **rapports, l'évaluation et la planification**

Evaluer au niveau du bien

- Le **suivi et l'évaluation** sont de plus en plus considérés comme des **éléments essentiels de la gestion des aires protégées**
- Les principales applications de l'évaluation de l'efficacité de la gestion sont :
 - **Gestion adaptative** – pour améliorer les performances au sein des aires protégées
 - **Responsabilité** – pour aider les gestionnaires de sites à rendre compte
 - **Amélioration de la planification des projets** – pour revoir les approches et appliquer les leçons apprises

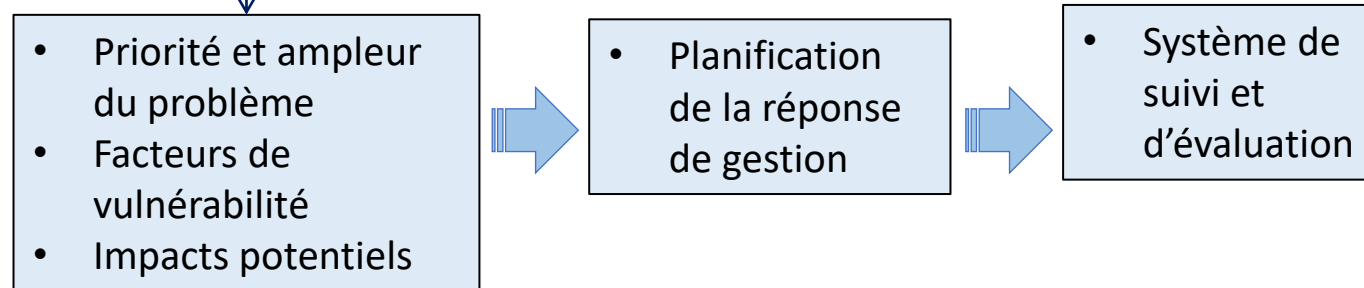
Etablir des rapports au niveau du bien

- Un suivi et des rapports efficaces alignés directement sur les **valeurs du patrimoine mondial et les questions clefs de gestion**
- Sélectionner un **ensemble « clef » d'indicateurs** liés aux valeurs primaires du patrimoine mondial et qui reflètent les aspects importants ou stratégiques du bien du patrimoine mondial

III. Suivi au niveau du bien du patrimoine mondial

Sélection d'indicateurs clefs

	Facteur 1	Facteur 2	...
Attribut du patrimoine mondial 1	Evaluation des risques		
Attribut du patrimoine mondial 2			
Attribut du patrimoine mondial 3			
...			
Attribut du patrimoine mondial			





unesco

World Heritage Convention



unesco